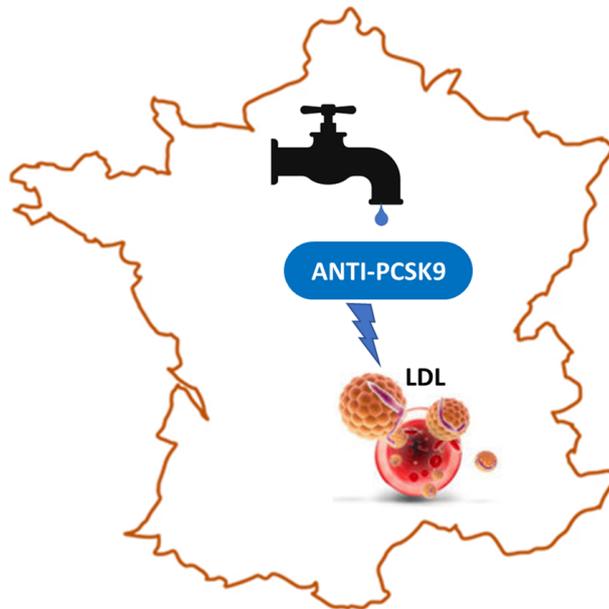


LA LETTRE DE LA NSFA

La NSFA vous propose une sélection d'articles et fait le point sur l'actualité de la Société, avec les dates-clés de notre agenda



RUPTURE D'ACCÈS AUX ANTI-PCSK9 EN FRANCE : L'APPEL DES PATIENTS AUX AUTORITÉS

Les inhibiteurs PCSK9, apparus il y a une dizaine d'années, ont représenté une révolution dans le traitement de l'hypercholestérolémie pour les patients chez qui les traitements classiques sont inefficaces, en cas d'hypercholestérolémie familiale ou d'antécédents d'infarctus du myocarde. Néanmoins, ces traitements basés sur l'utilisation d'anticorps monoclonaux sont onéreux. Ainsi, leur remboursement n'a été progressif que depuis 2020 et leur prescription, réservée à des situations spécifiques, n'a été élargie qu'à partir de 2022.

Cependant, l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM) a alerté à deux reprises les autorités depuis 2024 sur des ruptures d'accès aux anti-PCSK9 en France. Cette situation résulterait d'un blocage entre les autorités de santé et les laboratoires pharmaceutiques produisant ces médicaments, puisqu'aucun accord sur la fixation des prix n'a pu être conclu entre les différentes parties. Cette situation dramatique impacte progressivement toutes les régions où des milliers de personnes voient leur prise en charge dégradée, avec à la clé une augmentation réelle du risque neuro-cardiovasculaire.

En 2025, le problème s'étend à quasiment tout le territoire national et a fait l'objet d'une [tribune](#) du CNPCV (Conseil National Professionnel CardioVasculaire) et d'un communiqué de presse signé par l'association [ANHET.f](#) (Association Nationale des Hypercholestérolémies familiales et Lp(a)) et plusieurs sociétés savantes. La question a également été portée [au sénat](#) le 10 juillet afin de connaître les mesures envisagées par le Gouvernement pour débloquer la situation. Le 16 juillet dernier, l'association ANHET a pu s'entretenir directement avec le Ministre de la Santé afin d'exposer de manière directe le préjudice porté aux patients. Il reste maintenant à espérer une réaction rapide des autorités afin d'éviter une crise sanitaire majeure.

LES ACTUALITÉS DE LA NSFA

Maladie Cardio-neuro-vasculaires : de fortes disparités régionales qui persistent

Un article de Santé Publique France, publié le 30 juin, fait l'état des lieux de la santé cardio-neuro-vasculaire à l'échelle régionale, départementale et infra départementale.

Avec **plus de 140000 décès** chaque année en France, c'est la deuxième cause de mortalité.

Dans cet article, Santé Public France met l'accent sur la nécessité de renforcer la prévention pour réduire les facteurs de risque associés :

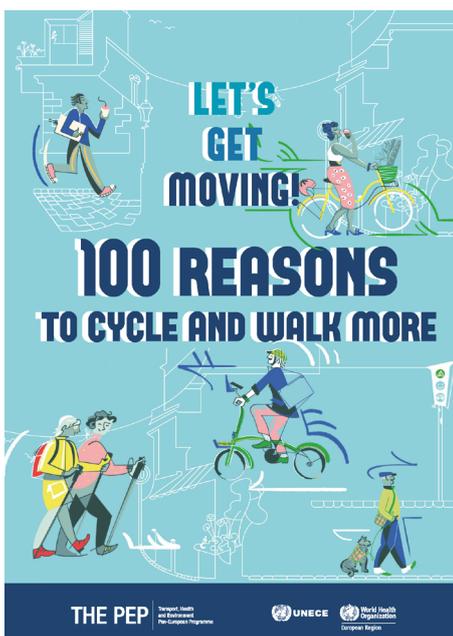
- Le tabac
- l'alimentation défavorable à la santé

Ainsi, une campagne est lancée pour le calcul du **nouveau Nutri-score**, pour promouvoir son utilisation. **Une alimentation adaptée peut réduire considérablement le risque cardio-vasculaire.**



[Lire l'article](#)

A lire !



L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a récemment publié une brochure qui nous donne 100 bonnes raisons de marcher ou de faire du vélo. A lire sans modération !

[Télécharger](#)

20ème congrès de l'Association GERLI



Le 20ème congrès de l'Association GERLI aura lieu les 3, 4 et 5 novembre prochain, à Strasbourg. Vous pouvez encore vous inscrire et déposer vos résumés !

- Communications orales : **31 août 2025**
- Posters : **30 septembre 2025**
- Date limite d'inscription au congrès : **1er octobre 2025**

[Programme](#)

Journées Francophones de Nutrition (JFN)



Les Journées Francophones de Nutrition (JFN) auront lieu les 10, 11 et 12 décembre prochain.

Retrouvez le programme complet sur le [site internet dédié](#).

[Inscription](#)